

## Commune D'ORVAULT

<b>DEPARTEMENT</b> Loire-Atlantique
<b>ARRONDISSEMENT</b> NANTES
<b>CANTON</b> SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
16 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq le lundi seize juin, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du dix juin 2025, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

**Etaients présents** : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, M. Jean-Yves ROUX, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, M. Vincent BOILEAU, Mme Colette VINET-PINSON, M. Sébastien ARROUËT, Mme Elodie RAGUIN, M. Gilles BERRÉE, M. Damien LE ROUX, M. Florent THOMAS, M. Dominique FOLLUT, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. André NYAMSI-HENDJI

**Absentes ayant donné pouvoir :**

Mme Linda PAYET	donne procuration à	M. le Maire
Mme Sandrine BRUN	donne procuration à	Mme Valérie DREYFUS
Mme Stéphanie BELLANGER	donne procuration à	M. Pierré ANNAIX

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Pierre ANNAIX ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

### **30. Approbation du compte de gestion 2024 – Budget principal**

***Monsieur HURTREL rapporte :***

Le compte de gestion de l'exercice 2024 établi par le comptable public de la Ville pour le budget principal de la commune présente les résultats suivants :

	Résultat de clôture 2023 (1)	Part affectée à l'investissement (2)	Résultat de l'exercice 2024 (3)	Intégration par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture 2024 (4)
INVESTISSEMENT	- 1 362 383,57 €	3 537 407,38 €	1 879 377,82 €	0 €	4 054 401,63 € (= 1 + 2 + 3)
FONCTIONNEMENT	3 537 407,38 €	- 3 537 407,38 €	4 122 593,47 €	0 €	4 122 593,47 € (= 1 + 2 + 3)
<b>TOTAL</b>	<b>2 175 023,81 €</b>		<b>6 001 971,29 €</b>	<b>0 €</b>	<b>8 176 995,10 €</b>

Les résultats du compte de gestion établi par le comptable public pour l'exercice 2024, n'appellent ni observation, ni réserve, et sont identiques à ceux du compte administratif du budget de la commune.

Le compte de gestion est consultable en mairie.

### **DECISION**

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte de gestion 2023 du Budget principal de la commune faisant apparaître un excédent global de clôture de 8 176 955,10 €.

Extrait certifié conforme  
Orvault, le 17 juin 2025

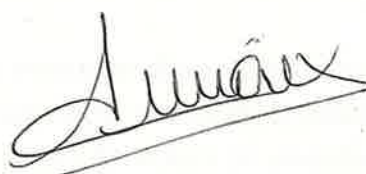
**Pour le Maire**  
**Le Directeur général des services**



**François BONNEAU**



**Le secrétaire de séance**



**Pierre ANNAIX**

Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le : 17 JUIN 2025

Et par publication le : 18 JUIN 2025